



---

## Politique de Développement Durable

### Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI

- Marrakech -

---

Conscient des impacts de ses activités sur l'environnement, du devoir d'exemplarité et afin de satisfaire ses besoins sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, le Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI de Marrakech s'engage fortement dans la mise en place d'une démarche de développement durable.

Cette démarche de développement durable est un élément important de la stratégie interne de l'établissement dont les grandes lignes portent sur la conciliation des trois dimensions suivantes :

- Une gestion économique fiable ;
- Un établissement socialement intégré ;
- Un établissement écologiquement respectueux.

Dans cette vision, et conformément aux sept valeurs qu'il véhicule, le Centre Hospitalier Universitaire Mohammed VI de Marrakech honore ces trois dimensions à travers les axes d'objectifs suivants:

#### Encourager l'économie responsable :

- Développer une politique d'achat éco-responsable en privilégiant les fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable;
- Développer une gestion pérenne ayant pour finalité la meilleure performance économique, en conciliant l'exigence sociale et la responsabilité environnementale ;
- Veiller à l'intégration des principes d'éco-conception dans les projets de construction et d'aménagement ;
- Poursuivre la démarche de sensibilisation et de communication relative à la réduction des consommations.

#### Promouvoir le progrès social :

- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail et de vie au travail et développer la formation continue ;
- Améliorer les conditions d'accès aux soins pour tous (personnes à mobilité réduite, etc.) ;
- Développer des relations durables avec toutes les parties prenantes et créer un environnement de travail fondé sur les sept valeurs de l'établissement.

#### Préserver l'environnement et les ressources naturelles :

- Maîtriser les aspects et les impacts environnementaux de l'activité de l'établissement sur l'environnement ;
- Réduire l'empreinte environnementale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du papier, des achats et de la qualité sanitaire des espaces et de l'air ;
- Favoriser, la réduction à la source, le réemploi, le tri, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets en toute sécurité ;
- Privilégier les économies de ressources naturelles : énergie, eau, dématérialisation, etc.
- Favoriser l'utilisation des ressources et des énergies renouvelables.

A cet effet, le CHU Mohammed VI de Marrakech met en œuvre tous les moyens nécessaires au déploiement de cette politique, et encourage toutes les parties prenantes à adhérer à cette politique et à contribuer activement dans sa mise en œuvre de manière efficace.



Le Directeur

Pr. Micham NEJMI